

Fiche technique

Fig. 2760 Disconnecteur Type BA

Applications et caractéristiques générales



- Ce disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable BA faisant l'objet de la certification à la marque NF Antipollution est destiné à la protection des réseaux d'eau potable contre les retours de fluides pollués ne présentant cependant pas de risques microbiologiques permanents pour la santé humaine, dans les limites définies par l'Autorité Sanitaire.
- Un disconnecteur BA à zone de pression réduite contrôlable comprend trois zones : amont intermédiaire et aval équipées chacune d'une prise de mesure de pression.
- Deux dispositifs de non retour indépendants séparant la zone intermédiaire (zone de pression réduite) de chacune des deux autres zones, normalement fermés en situation hors eau.
- Un dispositif de décharge (air libre) relié à la zone intermédiaire normalement ouvert en situation hors d'eau.

Caractéristiques techniques

DN		Réf	Groupe acoustique
"	mm		
1/2	15	149B3880	II
1/2	15	149B3680*	II
3/4	20	149B3481	I
1	25	149B3082	I
1 1/4	32	149B3083	I
1 1/2	40	149B3086	-
2	50	149B3085	-

* : version intégrateur/OEM
(Original Equipment Manufacturer)

- **Raccordement** : Raccord mâle BSP conique à écrou tournant sauf ref 3680 : douille 1/2 cône mâle et vis CHC (cylindrique, hexagonale, creuse).

- **Pression de fonctionnement admissible PFA en eau** 10 bar

- **θ** Maxi 65° C

- **Fluides admis** : Eaux claires

- **Agréments** :



- **Autres agréments disponibles** : **WRAS** **UNI**



- Nous consulter.

- **Normes construction internationales** :

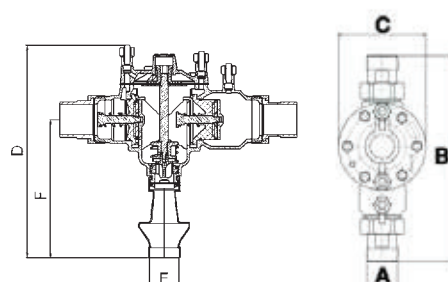
EN 1717 - EN12729

Raccordements filetages suivant EN ISO 228-1 ou ISO 7.1

Encombrement

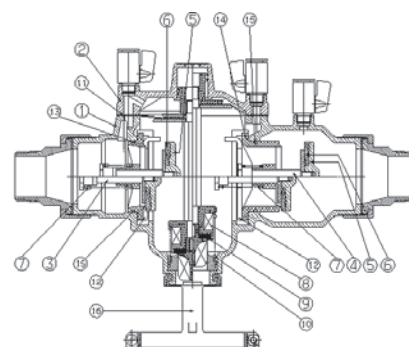
DN	A	B	C	D	E	F	Poids
"	mm	mm	mm	mm	mm	mm	kg
1/2	15	173	59,5	196	20	116	1,06
1/2*	15	130	62,5	191	20	116,5	1,05
3/4	20	200	77,0	245,5	40	153,5	1,80
1	25	262	104,0	285,0	50	185,5	3,70
1 1/4	32	277	116	308,5	50	205,5	5,00
1 1/2	40	330	130	330,0	50	215,0	7,00
2	50	396	146	425,0	50	230,5	9,80

* : version intégrateur/OEM



**Nomenclature
et matériaux**

N°	Désignation	Matériaux	EURO	ANSI
1	CORPS DN 1/2-3/4 Autres DN	Laiton Bronze	CuZn36Pb2As CuSn5Zn5Pb5-C	ASTM B 505
2	CHAPEAU DN 1/2 et 3/4 Autres DN	Laiton Bronze	CuZn36Pb2As CuSn5Zn5Pb5-C	ASTM B 505
3	AXE	Laiton	CuZn39Pb2	ASTM B 124
4	AXE	Laiton	CuZn39Pb2	ASTM B 124
5	TETE DE CLAPET	Laiton	CuZn36Pb2As	
6	JOINT	Silicone		
7	RESSORT	Inox	X10CrNi18-8	AISI 302
8	SOUPAPE	Noryl		
9	JOINT	EPDM		
10	RESSORT	Inox	X10CrNi18-8	AISI 302
11	MEMBRANE	NBR/Polyamide		
12	JONCS	Inox	X10CrNi18-8	
13	SIEGE AMONT DN 3/4 Autres DN	Grivory Noryl		
14	SIEGE AVAL	Noryl		
15	JOINT	EPDM		
16	ENTONNOIR	PVC		


**Installation et
maintenance**

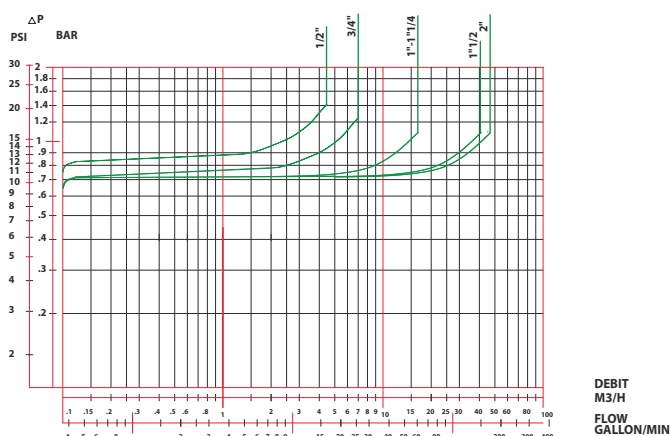
- Ce disconnecteur fait l'objet de la part du propriétaire de l'installation à protéger, à l'autorité sanitaire :
 - . d'une déclaration préalable d'intention de pose, deux mois avant la réalisation des travaux
 - . d'une déclaration de mise en service
 - . d'un contrôle annuel (maintenance), y compris les éléments annexes qui constituent l'ensemble protection, dont les résultats sont communiqués à l'autorité sanitaire
- Si un piquage doit être réalisé à l'amont presque immédiat du disconnecteur, prévoir un clapet de non retour entre le piquage et le disconnecteur
- Toujours manoeuvrer la vanne amont doucement pour une mise en pression
- Exigences d'installation :
 - le dispositif doit être aisément accessible,
 - il ne doit pas être installé dans des emplacements inondables,
 - il doit être installé dans un environnement aéré (atmosphère non polluée),
 - la vidange doit pouvoir recevoir le débit de décharge,
 - il doit être protégé contre le gel ou les températures extrêmes

Implantation : il est obligatoire d'installer :

- à l'amont de l'appareil : une vanne d'arrêt et un filtre avec robinet de rinçage
- à l'aval de l'appareil : une vanne d'arrêt

(Voir manuel technique fourni avec l'appareil)

Protection au point de connection du réseau public potable.

**Caractéristiques
de fonctionnement**


Les modifications, erreurs et fautes d'impression ne peuvent donner lieu à aucun dédommagement. Socla se réserve le droit de modifier ses produits sans préavis. Toutes les marques de ces produits sont la propriété des compagnies respectives. Tous droits réservés.

Socla SAS

365 rue du lieutenant Putier
71530 VIREY LE GRAND
Adresse postale : BP 10273
71107 CHALON SUR SAONE Cedex

Téléphone : 33 3 85 97 42 42
Fax : 33 3 85 97 97 42
<http://www.socla.com>
e-mail: commerfr@socla.com